

# Mobilisons nous !



**CO**  **UNAUTÉ PORTUAIRE**

*Gennevilliers - Limay - Nanterre*

**SEINE AVAL**

# La démarche d'EIT



L'Écologie Industrielle et Territoriale qui est à l'origine une démarche d'aspiration étatique, trouve pourtant une mise en œuvre concrète au niveau local. Elle s'inscrit parfaitement dans le cadre de la transition écologique. En embrassant les principes de l'économie circulaire, notamment le credo « réduire, réutiliser et recycler », l'EIT œuvre à la concrétisation de cette philosophie en favorisant les circuits courts et la mutualisation des ressources au sein d'un même territoire, dans le but d'accroître la productivité et de réaliser des économies d'énergie. Ce processus d'optimisation à grande échelle contribue naturellement à la réduction de l'empreinte carbone.

Les aspects industriels et territoriaux jouent un rôle central. Le fonctionnement en quasi boucle fermée favorise la collaboration entre les acteurs d'une zone donnée, qui y trouvent des avantages financiers, sociaux, sociétaux, et avant tout environnementaux.

## Développer des synergies



La démarche d'écologie industrielle et territoriale de la CPSA se concentre sur le développement de synergies inter-entreprises, qui se déclinent en deux catégories distinctes :

- Les synergies dites de substitution, favorisant la valorisation et l'échange de matières et d'énergie entre les entités.
- Les synergies dites de mutualisation, qui englobent les approvisionnements communs, les services partagés, ainsi que le partage d'équipements et de ressources

## Trois axes principaux de travail



### *Mutualisation :*

Le but est d'apporter une solution efficace aux problématiques communes rencontrées par les entreprises de la zone d'activité, en faisant appel à un expert spécialisé dans le domaine.

**Exemple : Plan de mobilité inter-entreprises (MOBIL'ETHIC)**

### *Revalorisation :*

“ **Rien ne se perd, tout se transforme** “, disait Lavoisier. L'objectif est d'éviter le gaspillage de matières, d'énergie et de ressources, en les réenrichissant.

**Exemple : Réutilisation de chaleur fatale**

### *Soutien et facilitation :*

La finalité est de jeter les bases d'un processus durable vers la transition écologique en soutenant la création de projets visant à réduire l'empreinte carbone.

**Exemple : Accompagnement dans un projet d'installation de panneaux photovoltaïques**

# Des externalités positives



*Un cercle vertueux*



Optimisation des ressources : Réduit le gaspillage et les coûts en utilisant efficacement les ressources naturelles.  
Réduction des déchets : Favorise la réutilisation et le recyclage, réduisant l'impact environnemental.  
Synergies inter-entreprises : Encourage la coopération, créant des économies d'échelle.  
Création d'emplois locaux : Stimule de nouveaux emplois durables dans les communautés locales.  
Amélioration de la compétitivité : Prépare mieux les entreprises aux réglementations environnementales et aux attentes des consommateurs.  
Réduction des émissions de carbone : Minimise les déplacements, réduisant les émissions liées au transport.  
Respect de l'écosystème local : Préserve la biodiversité et la qualité de vie locales.  
Innovation : Encourage la recherche de solutions durables.  
Renforcement de la résilience : Aide à faire face aux crises environnementales et économiques.  
Image positive : Renforce la réputation et la confiance des parties prenantes.

## LES CLEFS DU SUCCÈS :

- › MOBILISATION
- › IMPLICATION
- › FORCE DE PROPOSITION
  
- › HARMONIE
- › TRANSPARENCE
- › DYNAMISME

*La Communauté Portuaire Seine Aval aspire à être le moteur d'une approche globale. En tant qu'interlocuteur privilégié des entreprises du port, nous souhaitons vous accompagner. Cependant, c'est uniquement ENSEMBLE, grâce à une mobilisation et une implication collectives, que nous pourrions obtenir des résultats satisfaisants. Nous comptons donc sur vous !*



### CONTACT

Mehdi Boujdaine, chargé de mission EIT :  
mehdi.boujdaine@cp-sa.fr

06 20 07 77 03

Une démarche soutenue par

COMMUNAUTÉ PORTUAIRE

Gennevilliers - Limay - Nanterre

SEINE AVAL

Région  
île de France



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

BANQUE des  
TERRITOIRES  
GRUPE CASSE DES DÉPÔTS